

Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes

S. S. I. A. P. 1

FORMATION DIPLOMANTE

Public concerné

Postulant agent de sécurité incendie

Objectif

Assurer la Sécurité des personnes et des biens

Pré-requis

Stage de secourisme à jour (SST ou AFPS)
Evaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante
Certificat Médical d'aptitude physique de moins de 3 mois

Durée

67 heures hors déplacements et Examen
Soit 10 jours

Conditions de formation

Nombre maximum de stagiaires : 12
Visite d'un E.R.P. et d'un I.G.H.
Exercices de mise en œuvre des moyens d'extinction sur feu réel.

Lieu

Théorie : Ivry sur seine
Pratique : Domont + SSI
Site : Hôpital deMeaux
Hôpital de Pontoise

Inscriptions : Tél. : 01-43-90-92-52– Fax : 01-43-90-92.38

Contenu : Programme défini par le ministère de l'intérieur

- Le feu et ses conséquences :
 - connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement
- Sécurité incendie :
 - Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et IGH
- Installations techniques :
 - Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir
 - Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie
- Rôles et missions des agents de sécurité incendie :
 - Connaître les limites de son action
 - Effectuer l'extinction des feux naissants
- Concrétisation des acquis :
 - Visites applicatives
 - Mises en situation d'intervention
 -

Déroulement des épreuves d'examens :

Les candidats doivent être présentés par un centre de formation agréé.

Les candidats ajournés à un examen précédent présentent leur fiche d'évaluation remise à l'issue des épreuves

La partie théorique est réalisée sous forme de QCM (20 questions)

La partie pratique est réalisée dans un ERP ou un IGH ou un centre de formation si celui-ci dispose des installations nécessaires à leur organisation.